



BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES QUANT AU PREAVIS MUNICIPAL N° 01 / 2026 RELATIF A L'ADHESION DE LA COMMUNE DE BASSINS AU SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS (SDIS) DE GLAND-SERINE

La Municipalité a invité la CoFin le mercredi 4 février 2026 afin de présenter le préavis n° 01 / 2026 et 02 / 2026

Membres présents de la commission : Anne-Marie Badel, Anne Genevay-Bolay, Carina Huguenin, François Martignier, Stéphane Martin

Membre présent du bureau : Bernard Treboux (Président du Conseil Communal)

Membres présents de la municipalité : André Dunand, Marc Mazzariol, Nathalie Guignard Pidoux

La CoFin s'est réunie le 9 février, avec le quorum atteint, pour examiner le préavis.

Constats

En 2014, la commune a adhéré au SDIS, mais n'a pas accepté les statuts. En 2016, la commune a signé un contrat de prestations avec le comité de direction de l'association intercommunale de défense incendie et secours SDIS Gland-Serine. Le montant de base de la prestation est fixé à CHF 50'000.00 par an, avec une réserve si le montant de base devait être dépassé de plus de 10%, le SDIS devra en informer la commune de Bassins.

Selon le tableau de l'évolution de la participation et limites dans le préavis municipal n° 01/26, nous constatons que la participation de Bassins n'a jamais dépassé le montant de CHF 50'000.00.

Nous relevons que les avantages de l'adhésion au service de défense incendie et de secours (SDIS) Gland-Serine pour la commune de Bassins sont les suivants :

1. Les conditions financières seront inchangées ;
2. La commune de Bassins aura un siège au comité de direction ;
3. La commune de Bassins disposera de deux représentants au conseil intercommunal avec 7 voix, soit environ 8 % des voix totales.

Conclusions

Vu le préavis municipal n° 01 / 2026 relatif à l'adhésion de la commune de Bassins au Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) de Gland Serine.

Vu le rapport de la commission des finances,

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

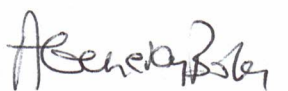
La Commission des Finances recommande au Conseil Communal de Bassins d'accepter le préavis 01 / 2026 :

1. De charger la Municipalité de requérir auprès du Conseil intercommunal du SDIS l'adhésion de Bassins au Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) de Gland-Serine
2. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les démarches nécessaires auprès des autorités intercommunales et cantonales compétentes
3. D'abroger le règlement communal sur le service de défense contre l'incendie et de secours (RSDIS), sous réserve d'acceptation de la demande d'adhésion par le Conseil intercommunal du SDIS.

Fait à Bassins, le 23 février 2026


Nathalie André

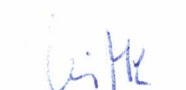

Anne-Marie Badel


Anne Genevay-Bolay


Carina Huguenin


Stéphane Martin


François Martignier


Claudia Witte